

## AG de l'UNSS – 1<sup>er</sup> juin 2018

### Intervention sur le rapport général – Nathalie BOJKO, SNEP-FSU

Une nouvelle fois, nous avons été destinataires de documents très complets, dans lesquels nombre de remarques que nous avons faites au CA de décembre dernier ont été retenues et intégrées. Je remercie à mon tour, toutes celles et ceux qui y ont apporté leur contribution.

Même si nous ne nous citerons pas explicitement des pages et extraits du document « l'UNSS en chiffres » au cours de cette intervention, nous tenons à souligner qu'il représente une source conséquente d'informations qui permettent de mieux lire et comprendre le rapport général. Nos remerciements vont également vers les personnes qui participent à sa réalisation.

Nous sommes satisfaits de lire dans le rapport général plusieurs focus que nous avons demandés, même s'il faudrait en ajouter aussi sur les pratiques d'AS au quotidien nous rejoignons ici les représentants des AS. Ces focus montrent l'engagement de tous nos collègues, cadres et animateurs, des chefs d'établissement, et bien sûr, celui des élèves ; cela quel que soit le lieu où ils vivent. Je parle des focus Polynésie Française et Mayotte, mais également du focus sport partagé qui, par son inscription dans le rapport, rend compte de la volonté et des actions menées pour permettre l'accès à la pratique sportive du plus grand nombre de jeunes, au partage, à la rencontre et au respect des différences.

L'intégration à notre demande, dans l'Edito du directeur, de l'organisation des journées promotionnelles, des rencontres pour les équipes non retenues après les phases qualificatives, des raids etc., comme pratiques « innovantes » est importante à nos yeux, car la « modernité » consiste aussi à transformer l'existant ou à l'utiliser différemment sans pour autant le remplacer systématiquement par autre chose.

Autre élément positif que nous souhaitons souligner : la présence d'extraits de conventions signées entre l'UNSS et des fédérations sportives et la référence aux guides UNSS « présidents d'AS, parents, coordonnateurs de districts, animateurs d'AS » .

Nous avons choisi de faire une lecture du rapport général au travers de 5 thématiques

Fonctionnement – questions financières – questions sportives – une rubrique « divers » et enfin Femmes et filles.

## 1) **Une 1ère partie sur le « fonctionnement »**

### Les instances (CD et CRUNSS) p16 à 19

Force est de constater que le bilan est loin d'être positif sur la tenue des instances comme l'ont signalé les élus des AS.

1 seule académie en métropole (Versailles) respecte le nombre d'instances prévu dans les statuts et 3 académies monodépartementales sur 6.

13 CRUNSS sur 31 et 30 CDUNSS sur 95 se sont réunis 2 fois

Dans le tableau, les 2 départements corses, n'apparaissent pas, nous ne savons donc pas ce qu'il en est.

En dehors de la réunion même de ces instances nous regrettons qu'à beaucoup d'endroits les documents arrivent très tard, parfois nos collègues siègent sans les avoir eus en main.

Dans de telles conditions, il ne faut pas s'étonner de certains désaccords et voir apparaître des dysfonctionnements notamment financiers (en revenant sur les dernières années : Bordeaux, Limoges, Nice et dernièrement la Corse). Nous le redisons, la transparence ne nuit jamais, elle est source de dialogues et favorise l'adoption de projets concertés.

Les AG départementales UNSS, certes non statutaires, sont des moments essentiels pour dresser des bilans et des perspectives. Dans de nombreux endroits le SNEP-FSU y est invité « es-qualité » en tant que co-administrateur de l'UNSS. Bien souvent lorsqu'il est invité, il est à la tribune aux côtés des directrices et directeurs de service UNSS, des IA-Dasen, des représentant.es des AS, des IA-IPR sans que cela ne pose souci, bien au contraire. Mais dans certains endroits, le SNEP-FSU n'est pas invité et ses prises de parole sont parfois contestées. Nous dénonçons de telles situations qui empêchent les des échanges constructifs.

### Les moyens Humains dans les services UNSS (p20)

Compte tenu de toutes les charges des directeurs, il est sans doute nécessaire de mener une réflexion sur l'augmentation du nombre de postes dans les académies.

2 exemples :

P 55 : 140 Championnats de France sont organisés dans 64 sports. Ils regroupent plus de 32 000 élèves. Pour chacun de ces championnats, sans compter les évènements internationaux, il faut établir un budget, chercher des financements, trouver des hébergements, organiser les transports, réserver les équipements sportifs.

P71 JO bilans et perspectives : Il est souligné que les commissions régionales JO sont très insuffisantes. Nous pouvons certes le regretter mais ce constat est très sévère au regard des résultats AG de l'UNSS – 1<sup>er</sup> juin 2018 - intervention du SNEP-FSU sur le Rapport Général

obtenus par notre association. Nous rappelons qu'il ne s'agit pas de modifier des pratiques ou des actions mais qu'il s'agit bien de tâches supplémentaires sans que les horaires consacrés à l'encadrement des AS ne soient augmentés et sans que les cadres UNSS ne soient plus nombreux.

Plus largement, nos collègues cadres reçoivent des sollicitations multiples, celles de la Direction Nationale, des autorités académiques, parfois des collectivités et de nos collègues. Les projets et les tâches s'accumulent, ils manquent cruellement de temps d'autant plus lorsqu'il n'y a pas, ou pas suffisamment, de secrétaires dans leur service. Certains cadres sont au bord du « burn out », nous devons tous être attentifs à améliorer leurs conditions de travail. Nous attirons vraiment votre attention et vous demandons d'être extrêmement vigilant sur cette question.

Le tableau de la répartition des Personnels de droit privé (les secrétaires) présenté p22 pose un état des lieux, mais il ne permet pas d'identifier réellement là où il pourrait y avoir des situations difficiles puisque les temps partiels ne sont pas précisés, et que pour certains services, les personnels de droit privé ne sont pas à la charge de l'UNSS nationale.

## 2) **Questions financières**

Nous avons eu un échange avec l'UNSS sur l'activité internationale, cela ne veut pas dire pour autant que nous cautionnons tout.

8 pages, si nous excluons les 2 pages sur l'AEFE, sont consacrées à l'activité internationale (soit près de 7% du rapport). Nous rappelons notre inquiétude sur les sommes engagées et le temps passé au regard du nombre de jeunes que cela concerne (250 à 400 selon les années). D'autre part l'ISF HB (Rouen 2016) et Athlétisme (Nancy-Metz 2017) se sont soldés par des déficits. Ce n'est pas sans conséquences sur le budget des services académiques concernés et au final ce sont des milliers de licenciés à qui on risque de diminuer les offres de rencontres.

Nous sommes par ailleurs très étonnés, fortement interpellés et opposés à la mise en exergue d'une phrase (p15) qui n'existait pas dans le rapport présenté au CA de décembre.

Je cite « l'objectif principal est le développement des actions de sport scolaire en écho aux grands évènements sportifs »

Nous ne pouvons être d'accord avec cette phrase. Comme si le sport scolaire ne pouvait pas tout simplement organiser la pratique de tous et pour tous ! Comme si l'excellence sportive n'existait qu'au prisme de la haute performance ! Pour nous l'excellence sportive se situe à tous les niveaux, dès les districts, dès lors que les élèves s'engagent dans un projet et le mènent à terme.

Focus fonds de solidarité (p81) : Nous souhaitons apporter un complément à ce focus qui vient d'ailleurs étayer notre demande d'abaissement du cout du contrat licences pour les AS de LP. En effet, les AS de LP représentent 21% des dossiers déposés alors qu'elles ne représentent que 11,2% des affiliations à l'UNSS.

D'autre part, dans 8% des dossiers déposés (16% pour les LP), on peut déceler concomitamment aux difficultés financières exposées, un problème d'organisation interne de l'EPL (cours le mercredi, manque d'accès aux installations sportives, problème de présidence d'AS).

Nous vous alertons à nouveau sur les difficultés financières des AS en général. L'obligation pour des lycées qui ont la même adresse mais des numéros différents dans le répertoire national d'avoir deux affiliations et deux contrats licences ne peut plus durer. Un district de l'Isère vous a fait part des difficultés rencontrées. Nos collègues des Hauts de France nous ont signalé que la Région a « fermé les robinets » des subventions directes aux AS, les subventions des collectivités au service régional de Rouen sont en très nette baisse, la Corse vide ses fonds de réserve .... Les jours s'annoncent difficiles pour les AS et plus encore pour celles des Lycées et LP. Cette année d'ailleurs, la commission d'étude des dossiers du fonds de solidarité devra étudier davantage de dossiers. Cela montre bien que les AS sont effectivement plus nombreuses à rencontrer des difficultés financières.

### 3) **Questions sportives et artistiques**

#### Classification des sports (p38)

Nous ne pouvons pas en rester avec ce titre. Il faudrait le remplacer par classifications des « activités ». Chacun pourrait s'y retrouver, les sports et les arts. Il en est de même sur le site national où ne s'affichent que des fiches « sport ».

Quant au classement lui-même, faut-il continuer à classer l'aviron indoor dans les activités nautiques? Echecs dans performance ?

#### participation des AS aux championnats de France (p55)

Le % d'AS qui ont participé à au moins 1 CF a augmenté. Nous aimerions savoir si plus d'AS de LP ont participé, ce serait là un effet immédiat positif de la décision prise l'an dernier.

#### Jeunes coaches (p70)

Nous ne contestons pas l'intérêt des jeunes coaches mais leur obligation et le fait qu'ils soient non joueurs. Nous rejoignons ainsi les élus des AS.

AG de l'UNSS – 1<sup>er</sup> juin 2018 - intervention du SNEP-FSU sur le Rapport Général

#### Taux de pénétration et nombre de licenciés/animateur (p34)

Ce sont deux chiffres qu'il faut regarder simultanément. Car si le taux de 23,5% de licenciés laisse entendre qu'on peut encore progresser, la marge de manœuvre n'est pas si grande avec 31,76 licenciés/animateur. Si nous voulons continuer à bien accueillir, former et faire progresser nos élèves nous pouvons difficilement faire mieux, à moins d'être plus nombreux ou d'allonger le service d'AS des enseignants d'EPS ce qui est loin d'être à l'ODJ au vu de la baisse du nombre de postes au CAPEPS.

#### 4) **Une partie « divers »**

Les évolutions des partenariats (p125)

Nous sommes toujours inquiets quand nous lisons ce genre de phrase : « le sport scolaire peut associer son image à des marques qui comprennent ses objectifs ». Tous les partenariats ne sont pas bons à prendre, nous insistons. Nous demandons une grande vigilance.

#### 5) **Enfin, la dernière partie, sera consacrée aux femmes et aux filles**

L'animation des AS (p43 UNSS en chiffres) est assurée par 68% d'hommes et 32% de femmes

La coordination des districts (p51) par 75% d'hommes et 25% de femmes.

Fort heureusement, nos élèves font bien mieux que nous, puisque les filles représentent près de 41% maintenant.

#### Le pourcentage de filles et la fidélisation (p31 à 33)

Le % des F est le plus élevé chez les benjamines, il décroît progressivement pour être le plus faible en sénières. On pourrait donc se poser la question de l'efficacité des actions menées en faveur des filles depuis plusieurs années. Mais si on regarde la catégorie cadette-sénière, on constate qu'elles représentent 32.65% des licenciées filles alors que les cadets-séniors représentent 28.05% des licenciés garçons. Proportionnellement à cet âge, les filles sont donc plus nombreuses à l'UNSS que les garçons. C'est donc très encourageant.

#### Sections Sportives Scolaires (p57)

33% de Filles et 67% de garçons y sont inscrits. C'est quand même un écart de près de 10 pts par rapport au % global de licenciés et l'écart se creuse encore plus nettement lorsqu'il s'agit des sports AG de l'UNSS – 1<sup>er</sup> juin 2018 - intervention du SNEP-FSU sur le Rapport Général

collectifs (24% F – 76% G). Pourtant objectivement, rien ne devrait le laisser penser si on se réfère aux 10 activités les plus pratiquées par les élèves des deux sexes (p69 à 74 UNSS en chiffres). Sur ces 10 activités, 9 sont communes dont 5 sports collectifs qui sont exactement les mêmes ! Quels peuvent être les freins à cette présence des filles: le nombre de SSS féminines, le nombre de SSS ouvertes aux filles, l'obligation de changer de secteur géographique, la répartition des heures dans la semaine? Autant de pistes qu'il faudrait creuser.

---

**RESULTAT DU VOTE** (parmi les absents : les élèves (2 sièges), la FCPE (1 siège), le SNPDEN-UNSA (1 siège), les collectivités (2 sièges)) - 51 VOTANTS

**RAPPORT GENERAL**

**Adopté** : 36 POUR (dont 5 SNEP-FSU) - 15 ABSTENTIONS (15 élu-es des AS) - 0 CONTRE

**REPONSES OBTENUES EN SEANCE**

**DU DIRECTEUR NATIONAL UNSS**

Réunion des instances : le principe d'un tableau faisant figurer les instances de l'année précédente est accepté. (remarque SNEP : nous avons demandé pour info l'état des instances pour l'année en cours. Nous l'avons reçu....RIEN NE SEMBLE EVOLUER !!!)

Personnels de droit privé (secrétaires) : Le budget est contraint. Il n'est pas possible de créer de postes supplémentaires de secrétaires.

Activité internationale : le nombre de jeunes impliqués dans l'activité internationale est bien plus élevé. Ce sont 3000 jeunes qui s'impliquent dans les activités internationales avec les projets, accueil d'équipes étrangères etc.

Jeunes coaches : un bilan a été demandé à tous les cadres pour recenser les difficultés, notamment financières, rencontrées par les AS cette année. Mais la présence et la participation des jeunes coach semble plutôt bien accueillie dans l'ensemble (retours pris lors de différents championnats de France).

Fiches sport : l'UNSS est une fédération sportive. Les fiches doivent garder cette dénomination.

Partenariats : l'UNSS s'applique à que les partenaires respectent les valeurs du sport scolaire.